



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ligne Don Sainghin Béthune

Question écrite n° 38834

Texte de la question

Mme Odette Duriez attire l'attention de M. le secrétaire d'État aux transports et à la mer quant à la question du financement du doublement de la voie ferroviaire entre Don Sainghin et Béthune. Il est prévu, dans le cadre d'une convention du contrat de plan 2001-2006, que l'État et la région financent, tous deux, à hauteur de 42,5%, ces travaux, le solde étant assuré par le maître d'ouvrage, Réseau ferré de France. Or une inquiétude émerge de la part de nombreux citoyens et élus locaux quant à l'engagement de l'État pour assurer sa part de financement des travaux, dont le démarrage est prévu au premier semestre 2004. En effet, si la région s'est effectivement engagée à payer les 33 503 519 euros (HT) lui incombant, elle lui demande s'il peut confirmer le respect des engagements de l'État dans la poursuite des contrats en cours jusqu'à leur achèvement, comme cela l'a été décidé lors du Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) du 18 décembre 2003.

Données clés

Auteur : [Mme Odette Duriez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (11^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38834

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : transports et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mai 2004, page 3441